

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association MédiaCave

du 29 novembre 2017

Personnes présentes à l'Assemblée Générale:

Sur les 48 adhérents composant l'association, 24 sont présents et 10 ont donné leurs pouvoirs. Le quorum est donc atteint.

Bilan d'activité présenté par Sylvie Wattebled, présidente de l'Association:

- Les cours de musique sont dispensés à 25 élèves de tous âges par 3 professeurs, David à la guitare, Melvin à la percussion et Eva au chant. Tous les élèves sont satisfaits par les cours et certains souhaiteraient un approfondissement.
- Différentes manifestations artistiques et culturelles ont été organisées tout au long de l'année : initiation à la dégustation par les vignerons de Saint-Désert, spectacle de Connor Pass à deux reprises, Cirko Senso (spectacle de cirque) , Festi'manga (cours de dessin manga, dédicaces, exposition et karaoké) , Fête de la musique , Rêvothèque (roulottes remplies d'accessoires invitant au voyage) , et mois du bien être (découverte des massages Hama, hypnose, yoga et atelier respiration chaque vendredi)
- Des expositions, des contes et des animations à thème dans les locaux de la Médiathèque.

Renouvellement du bureau et approbations des statuts :

- Rappel des membres fondateurs :
 - Sylvie Wattebled ,présidente
 - Michèle Goudiard, trésorière
 - Jean-Yves Bloch , secrétaire
 - 2 représentants de la commune (Daniel Christel, maire et Elisabeth Lê-Germain, 1ère adjointe, commission écoles, jeunesse, culture et communication.

La trésorière a démissionné en mars 2017, le secrétaire a suspendu son activité au mois d'aout.

- Renouvellement du bureau
 - Sylvie Wattebled se présente au poste de Présidente. Aucun autre candidat ne se manifeste. Elle est élue à l'unanimité par les personnes présentes.
 - Marie-Thérèse Morey se présente au poste de trésorière. Aucun autre candidat ne se manifeste. Elle est élue à l'unanimité par les personnes présentes.
 - Jean-Yves Bloch ne souhaite pas poursuivre son activité au poste de secrétaire. Marie-Edith Groison se présente. Aucun autre candidat ne se manifeste. Elle est élue à l'unanimité par les personnes présentes.
 - Les représentants de la commune poursuivent leurs activités au sein de

l'association avec voix consultatives. (M. Christel et Mme Lê-Germain)

- Modification des statuts
 - Les statuts précisent désormais le rôle de chacun : **Les membres adhérents** ont une carte d'adhésion et règlent leur cotisation. **Les membres actifs** sont force de proposition et leur intervention peut être permanente ou ponctuelle. **Les membres du bureau** rédigent le règlement intérieur, prennent les décisions en matière de programmation, rédigent les demandes de subventions , organisent et planifient l'organisation des activités.

L'approbation des statuts est soumise au vote : elle est validée à l'unanimité.

Bilan financier:

- Ecole de musique
- Animations
- Bilan au 24 octobre et au 29 novembre.

Les comptes ont été vérifiés par Richard Drillien , Commissaire aux comptes, qui les a approuvés.

L'Association a bénéficié de subventions :

- FDAVAL (fond départemental d'aide à la vie associative locale): 400€
- Schéma départemental des enseignements artistiques catégorie école de musique: 500€
- Municipalité : 1000€ mais également mise à disposition de personnel municipal 2,5 heures par semaine , aide des services techniques en cas de besoin, et mise à disposition gratuite de salles équipées, chauffées, photocopies, etc...

Egalement des subventions à venir :

- ENVI (espaces nouveaux, villages innovants) de la Région Bourgogne Franche Comté : 5000€.
- CAF (animation locale des espaces de vie sociale) 60 pour cent du budget d'aout à décembre 2017.

Des projets pour l'année à venir:

- pour l'école de musique, un projet collectif aux 3 ensembles, des projets par groupe instrumental, des cours particuliers, formation musicale, éveil musical pour nos plus petits, ateliers ponctuels d'écriture, de composition, de respiration et voix, coaching, forte demande pour des cours de piano ... mais tout cela nécessitera des investissements en matériel de musique.

- du Yoga pour la méditation, la respiration à la salle des Barigas le lundi soir.

- un atelier philo ado/ enfant

- des cercles de lecture....